



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9565<sup>e</sup>** séance

Mercredi 6 mars 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Yamazaki. . . . .	(Japon)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Koudri
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Équateur . . . . .	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Frazier
	Mozambique . . . . .	M. Afonso
	République de Corée . . . . .	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone . . . . .	M. George
	Slovénie . . . . .	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

### La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2024/196)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Afghanistan

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2024/196)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Inde, de la République islamique d'Iran et du Pakistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; et M<sup>me</sup> Fatima Gailani, Présidente du forum de réflexion sur l'avenir de l'Afghanistan.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/196, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> Otunbayeva.

**M<sup>me</sup> Otunbayeva** (*parle en anglais*) : La résolution 2721 (2023) fixe un objectif clair en ce qui concerne le dialogue entre la communauté internationale et les autorités de facto. L'objectif final visé est un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins, pleinement réintégré au sein de la communauté internationale et honorant ses obligations internationales, ce qui inclut la nécessité d'assurer la pleine participation des Afghanes. C'est également cet objectif qui guide les activités menées en Afghanistan par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) depuis qu'elle a reçu un mandat incluant le dialogue politique en mars 2022.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général d'avoir organisé la deuxième réunion des envoyés spéciaux à Doha les 18 et 19 février. Bien que les autorités de facto aient décidé de ne pas y participer, cette réunion était très importante pour les raisons suivantes. Premièrement, elle a permis de réaffirmer le consensus international dégagé lors de la première réunion de Doha, qui s'est tenue en mai 2023,

sur la nécessité de poursuivre le dialogue. Deuxièmement, elle a permis aux principales parties prenantes au sein de la communauté internationale de donner plus de précisions sur la marche à suivre sur la base de l'évaluation indépendante du Coordonnateur spécial (voir S/2023/856). Troisièmement, grâce à cette réunion, les besoins du peuple afghan continuent de figurer parmi les principales priorités internationales, et il a été décidé de faire de ce groupe d'envoyés spéciaux un mécanisme permanent de la communauté internationale qui devrait se réunir plus fréquemment pour œuvrer à la réalisation de l'objectif final énoncé dans la résolution 2721 (2023). Quatrièmement, elle a permis aux envoyés spéciaux d'entendre les points de vue de représentants de la société civile afghane. Cinquièmement, elle a été une occasion pour la communauté internationale de réaffirmer ses préoccupations concernant la situation des droits humains en Afghanistan, l'absence de gouvernance inclusive et la nécessité de veiller à ce que l'Afghanistan ne devienne pas une menace pour ses voisins et d'autres pays.

Je tiens à remercier le Gouvernement qatarien d'avoir généreusement accueilli cette réunion une deuxième fois, mis à disposition des installations et pris les dispositions logistiques nécessaires. C'était la deuxième fois en un an que le Secrétaire général a consacré deux jours de son emploi du temps chargé à la présidence d'une réunion sur l'Afghanistan. C'est un signal fort envoyé au peuple afghan, et en particulier aux Afghanes, confirmant que leurs besoins et leurs droits ne sont pas oubliés.

En effet, nous sommes à deux jours de la Journée internationale des femmes qui, cette année, met l'accent sur la nécessité d'investir en faveur des femmes. La situation en Afghanistan reflète tout le contraire : un désinvestissement délibéré qui est à la fois brutal et insoutenable. Le fait de refuser aux femmes et aux filles l'accès à l'éducation et au travail et de les exclure de nombreux aspects de la vie publique cause d'immenses souffrances mentales et physiques et grève lourdement les moyens de subsistance. Les récentes détentions arbitraires, motivées par des allégations de violations du code vestimentaire islamique, constituent une violation de plus des droits humains, et stigmatisent énormément les femmes et les filles. Cette situation a également un effet glaçant sur l'ensemble de la population féminine, dont une majorité a désormais peur de se déplacer en public.

Je saisis cette occasion pour demander à nouveau aux autorités de facto de revenir sur ces restrictions. Plus elles resteront en place, plus les dégâts seront importants. Je remercie le Conseil et la communauté internationale de continuer de se montrer solidaires et de rester attentifs à cette crise.

Un élément important du consensus dégagé à la première réunion de Doha avait trait à la nécessité de poursuivre les consultations avec les autorités de facto. Dans les discussions que j'ai eues avec elles après la réunion, elles ont expliqué que leur décision de ne pas y participer n'était pas un renoncement à leur volonté déclarée de collaborer avec la communauté internationale, mais le reflet de leur inquiétude de ne pas être traitées comme des parties prenantes à part entière dans les discussions sur l'Afghanistan. Nous ferons tout notre possible pour encourager leur participation à la prochaine réunion qui se tiendra dans ce format.

Les autorités de facto ont accueilli favorablement la déclaration que le Secrétaire général a faite à Doha sur la nécessité d'approfondir les consultations, mais elles ont également insisté sur le fait qu'il devait véritablement s'agir de consultations et que la communauté internationale ne devait pas se contenter de leur faire part de sa décision.

L'évaluation indépendante appelle à la pleine réintégration de l'Afghanistan dans le système international sous réserve qu'il accepte ses obligations et engagements internationaux. Les autorités de facto ne sont pas toutes convaincues de cette nécessité. Nombre d'entre elles sont toutefois conscientes que l'Afghanistan a tout à gagner de la mise en œuvre intégrale des recommandations formulées dans l'évaluation indépendante. J'insiste sur le fait que les conditions de réintégration reflètent aussi les attentes de la population afghane, en particulier le plein respect des droits des femmes et des filles et des droits des communautés ethniques et religieuses, ainsi que la nécessité d'améliorer les perspectives économiques.

Je suis préoccupée par les nombreuses tendances négatives que nous observons depuis peu, dont certaines sont décrites plus en détail dans le rapport du Secrétaire général (S/2024/196). Les vastes activités de surveillance et de sensibilisation de la MANUA, notamment en matière de droits humains, mettent en évidence le déni des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux de la population ; les politiques et mesures, largement attestées, de répression des femmes et des filles ; les démonstrations publiques de violence, y compris les châtiments corporels et les exécutions capitales ; l'absence de gouvernance inclusive ; et la marginalisation des minorités. Il est vrai qu'au quotidien, la sécurité de millions de personnes s'est améliorée depuis la prise du pouvoir par les Taliban, mais le prix à payer est énorme.

Il convient de rappeler les efforts déployés par la communauté internationale pour soutenir le peuple afghan depuis l'effondrement de la République. Les donateurs

ont fourni près de 8 milliards de dollars pour répondre aux besoins humanitaires et financer les services de base, garantissant ainsi une aide vitale à 32 millions d'Afghanes et d'Afghans afin qu'ils disposent de suffisamment de nourriture et d'eau, d'un abri adéquat et de possibilités de revenus. Les donateurs ont aussi réagi à des situations d'urgence spécifiques, telles que les séismes survenus à Paktika en 2022 et à Hérat en 2023, qui ont frappé de plein fouet des centaines de milliers de personnes. Plus de 500 000 Afghans rapatriés du Pakistan ont bénéficié d'une aide pour recommencer leur vie, la communauté internationale ayant appuyé une intervention efficace mise en place par les autorités de facto.

La communauté internationale a permis le maintien de la plupart des soins médicaux de première ligne. Depuis mai 2022, le soutien apporté collectivement par les donateurs, par l'intermédiaire de la Banque mondiale, a permis à 7,5 millions de personnes de bénéficier de services de santé et de nutrition. Les envois réguliers de fonds émanant de l'ONU pour appuyer ces opérations humanitaires vitales se poursuivent. Ces envois ont eu pour effet indirect d'injecter des liquidités dans l'économie locale, ce qui a joué un rôle important pour permettre au secteur privé de continuer de fonctionner et éviter une crise budgétaire. L'appui en faveur de l'impression et de l'expédition de billets de banque a également contribué à accroître les liquidités et a soutenu la monnaie afghane.

En décembre 2021, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2615 (2021), qui prévoit une dérogation pour raison humanitaire et dans laquelle il a décidé que l'aide humanitaire et les autres activités visant à répondre aux besoins essentiels des personnes en Afghanistan ne constituaient pas une violation des sanctions financières prévues par le régime de sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Cette décision a permis de réaliser tout ce que j'ai décrit jusqu'à présent.

Un certain nombre de pays ont maintenu leur présence diplomatique à Kaboul et entretiennent des relations régulières avec les autorités de facto, en particulier sur les questions économiques, ce qui favorise les échanges commerciaux et les investissements. Le 15 février, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé une stratégie ajustée pour l'Afghanistan, qui prévoit de débloquer davantage de fonds pour répondre aux besoins essentiels et de relancer un important projet d'approvisionnement en électricité dans la région.

L'Afghanistan représente un défi pour la communauté internationale depuis des décennies. Il est une source d'instabilité, qui exporte son terrorisme dans le reste du monde,

l'origine de 85 % de la production mondiale d'opium, et la patrie de millions de réfugiés qui ont été contraints de vivre dans les pays voisins, et de millions d'autres qui ont choisi de faire leur vie loin, là où leurs fils et leurs filles peuvent recevoir une éducation. Il convient de saluer la stabilité relative qui existe aujourd'hui, ainsi que les efforts importants déployés par les autorités de facto pour réduire la culture de l'opium et lutter contre Daech. Mais si les autres problèmes que j'ai mentionnés ne sont pas traités, ces réalisations ne suffiront pas à assurer la viabilité à long terme.

Dans la région et au-delà, la présence de groupes terroristes en Afghanistan suscite des craintes fondées. Elles se reflètent dans les rapports de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions. Il n'y a pas que Daech qui constitue une menace, il y a aussi Tehrik-e Taliban Pakistan, préoccupation majeure pour le Pakistan qui connaît une recrudescence de l'activité terroriste.

Quelle est la voie à suivre ? Dans l'attente de consultations concernant la nomination d'un envoyé spécial ou d'une envoyée spéciale, la MANUA s'attachera, dans les limites de son mandat, à donner corps aux éléments contenus dans l'évaluation indépendante. Nous continuerons de dialoguer avec les autorités de facto sur la question du respect des droits humains, ainsi que sur les moyens d'intensifier les consultations avec les populations locales et de renforcer leur participation à la prise de décisions politiques, afin que toutes les ressources disponibles en Afghanistan puissent être mises au service de son propre bien-être.

Nous encouragerons les donateurs à recenser les domaines dans lesquels ils pourront fournir une aide durable à plus long terme qui profitera directement au peuple afghan. Il s'agit notamment de mesures visant à réduire les effets des changements climatiques, à réduire les effets de l'interdiction de l'opium et à appuyer les opérations de déminage en cours en Afghanistan, en coopération avec les autorités de facto.

Nous plaiderons pour que davantage de fonds soient consacrés aux besoins humains essentiels afin de renforcer la résilience socioéconomique. L'appui aux services de base est une bouée de sauvetage pour les Afghanes et les Afghans les plus vulnérables, et la majorité des bénéficiaires de ces services sont des femmes.

Nous encouragerons l'adoption de mesures pour appuyer la stabilisation économique en tant que base de la réduction de la pauvreté, ce qui ne sera pas possible sans un environnement favorable dans le secteur financier. Le secteur bancaire et la microfinance ne sont que deux des domaines concrets que nous devons renforcer.

Nous commencerons à préparer la prochaine réunion dans le format de Doha, qui doit avoir un ordre du jour concret et voir la participation des autorités de facto, ainsi que d'autres parties prenantes afghanes.

Voici notre plan de travail alors que le Conseil envisage de renouveler le mandat de la MANUA. Nous attendrons patiemment que les consultations en cours finissent par produire les résultats que nous recherchons. Je remercie le Conseil de l'appui qu'il continue d'afficher aux efforts de la MANUA et de l'ONU de manière générale en Afghanistan.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Otunbayeva de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Gailani.

**M<sup>me</sup> Gailani** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée aujourd'hui à participer à cette séance importante et opportune, qui porte sur les défis et les possibilités qui sont ceux de l'Afghanistan en cette heure plus décisive que jamais.

Heureusement, l'objectif final a été défini comme étant l'approbation d'un processus garantissant un Afghanistan pacifique, qui soit pleinement intégré dans la communauté internationale et qui respecte ses obligations internationales. Les préoccupations exprimées sur l'inclusion, le dénuement économique, les restrictions des droits, en particulier les droits des femmes à l'éducation et au travail, sont également de la plus haute importance pour nous tous, en particulier pour des millions de familles en Afghanistan. Toutefois, le processus doit associer toutes les principales parties prenantes et doit davantage gagner la confiance de tous les acteurs clefs. Je pense qu'il y a des enseignements importants à tirer de nos interactions, de nos messages et de nos négociations, en particulier avec les autorités intérimaires afghanes actuelles et d'autres Afghans engagés, qui croient vraiment au dialogue en tant qu'outil important pour régler les problèmes fondamentaux.

Qu'il me soit permis de présenter, en tant que Présidente du forum de réflexion sur le futur de l'Afghanistan, une instance interafghane inclusive, mes conclusions et mon analyse concernant les mesures qui s'imposent à l'avenir pour garantir une voie pragmatique menant au succès et à la compréhension mutuelle, entre autres.

Je voudrais que la communauté internationale dans son ensemble soit plus cohérente et plus unie en ce qui concerne les priorités et le plan d'action relatifs à l'Afghanistan. Nous avons besoin d'une diplomatie efficace pour combler les lacunes existantes. Malheureusement, les Afghans sont aujourd'hui plus divisés sur des questions allant du choix entre la guerre ou la paix et entre la

participation efficace ou les mesures punitives, aux priorités en matière d'aide, en passant par les réformes de la gouvernance. J'espère vraiment que nous serons témoins d'un processus de dialogue positif et de la mise en place d'instances internationales sur la base d'approches constructives et axées sur le règlement des problèmes, et pas seulement d'un dévouement, d'une gesticulation ou du recours à des tactiques de sabotage. Plus de 40 millions d'Afghans à l'intérieur du pays sont victimes des mauvaises stratégies, des systèmes kleptocrates du passé, ainsi que des décisions néfastes prises depuis la transition de 2021. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la situation humanitaire désastreuse, ni attendre plus longtemps pour améliorer les moyens de subsistance, permettre aux Afghans d'accéder à leurs biens et aux marchés financiers, et relancer l'économie de manière intelligente. Faute de quoi, l'Afghanistan sera encore plus isolé et son destin encore plus régionalisé.

En ce qui concerne l'inclusion et la participation efficace, nous devons éviter la polarisation, une approche qui ne fait que contribuer à la promotion d'idées radicales de part et d'autre et exclure les solutions pratiques. Je suis favorable à ce que l'on a appelé la « structure de concertation » pour orienter la communauté internationale dans ses activités ayant trait à la politique, à l'humanitaire et au développement en Afghanistan, parallèlement à d'autres recommandations, à savoir répondre aux besoins essentiels des Afghans et renforcer la confiance par des échanges structurés ; renforcer la coopération en matière de sécurité et de stabilité régionales et mondiales ; et adopter une feuille de route qui réintégrerait l'Afghanistan dans la communauté internationale, conformément à ses engagements et à ses obligations. Cependant, un tel engagement ne peut pas être influencé par les parties et les groupes d'intérêt, et il ne doit pas ignorer une partie qui a plus de poids et qui a besoin d'un siège à la table.

Au titre des enseignements tirés de plus de 46 ans de troubles et de querelles géopolitiques dans mon pays, je saisis cette occasion pour souligner que l'Afghanistan, avec sa riche diversité, souffre d'une précipitation historique pour trouver des solutions rapides en négligeant les caractéristiques et les liens fondamentaux de l'État et de la société. Nous devons parvenir à un consensus national pour nous mettre d'accord sur les questions fondamentales qui sont à l'origine des conflits armés chroniques et prolongés, de l'instabilité et de la fragmentation sociale et politique. Ces objectifs pourront être atteints une fois que nous aurons discuté d'une vision nationale, fondée sur les valeurs nationales et les meilleures pratiques en matière de réconciliation, d'inclusion, de stabilité, de justice sociale et de prospérité, et une fois que nous nous serons mis d'accord sur ces éléments. Je remercie une fois de plus les membres de l'occasion qui m'a été donnée de faire entendre une voix afghane supplémentaire aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Gailani de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M<sup>me</sup> Otunbayeva, de son exposé sur la situation en Afghanistan et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également M<sup>me</sup> Fatima Gailani de son exposé éclairant, qui nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation.

La situation en Afghanistan se fait plus complexe, et notre interprétation varie selon l'angle sous lequel nous considérons le pays. L'économie s'est plutôt stabilisée, mais elle n'a atteint qu'un niveau d'équilibre très bas, et sa base reste fragile. La sécurité s'est globalement améliorée, mais la menace terroriste persiste. Bien que la culture de l'opium ait été considérablement réduite, la production de méthamphétamine augmente. Tout en reconnaissant certaines réalisations revendiquées par les Taliban, la situation des droits humains n'a que peu progressé, notamment en ce qui concerne les femmes et les filles, et il s'agit d'une des questions qui préoccupent le plus la communauté internationale, y compris le Japon. En outre, la situation humanitaire demeure désastreuse et est aggravée par les tremblements de terre et l'afflux massif d'Afghans rentrés du Pakistan, ainsi que par la sensibilité du pays aux changements climatiques.

Je pense que nous sommes d'accord sur le fait que nous sommes actuellement dans une impasse et que la situation n'est pas viable. Il y a de nombreux problèmes contre lesquels nous devons lutter dans le cadre d'une approche coordonnée au niveau international. Nous devons nous efforcer d'atténuer les souffrances du peuple afghan et ne pas laisser l'Afghanistan être à nouveau déstabilisé. Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons que les participants à la réunion des envoyés spéciaux sur l'Afghanistan qui a eu lieu à Doha le mois dernier soient convenus de l'importance de continuer à collaborer avec les Taliban ainsi que de la nécessité de traiter les questions soulevées dans l'évaluation indépendante (voir S/2023/856).

Je félicite le Secrétaire général, M. António Guterres, d'avoir eu l'initiative de cette réunion productive, et je remercie le Gouvernement qatarien d'avoir accueilli les délégations. Le Japon a participé activement aux discussions, insistant notamment sur l'importance d'entretenir avec les Taliban un dialogue patient, pragmatique et fondé sur des principes, facilité par des mesures de confiance.

Nous estimons que la réunion de Doha aurait été pour les Taliban et les acteurs internationaux une occasion idéale de communiquer leurs positions directement, d'améliorer la confiance et d'approfondir le dialogue. En outre, les pays participants auraient pu expliquer aux Taliban la nécessité de remédier aux problèmes qui se posent, particulièrement en matière de droits humains.

Nous souscrivons à l'intention du Secrétaire général de pérenniser cette réunion des envoyés spéciaux, permettant aux parties prenantes de se réunir plus souvent et à différents niveaux. Nous espérons que les Taliban participeront à la prochaine réunion. En ce sens, l'ONU doit impérativement poursuivre et intensifier ses échanges avec eux. À l'évidence, il convient que divers acteurs, y compris les femmes, prennent part aux processus concernant l'Afghanistan.

Nous espérons également la nomination au plus tôt d'un envoyé spécial ou d'une envoyée spéciale des Nations Unies pour l'Afghanistan, conformément à la résolution 2721 (2023). Il devra s'agir d'une personne capable de faciliter le dialogue, de bâtir une relation de coopération avec les Taliban, de communiquer activement avec les pays voisins et donateurs et de collaborer étroitement avec la Représentante spéciale du Secrétaire général. Cela constituera un élément capital du dispositif à mettre en place pour régler les problèmes de l'Afghanistan de façon cohérente, coordonnée et structurée.

Le Japon continuera d'agir de manière volontariste pour aider et autonomiser le peuple afghan et demeure déterminé à appuyer la mobilisation des Nations Unies dans toute la mesure possible, y compris par l'intermédiaire de notre ambassade à Kaboul. Celle-ci persistera à expliquer aux Taliban l'importance d'une coopération accrue avec la communauté internationale, tout en les exhortant à revenir sur leurs politiques répressives à l'égard des femmes et des filles.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son dernier rapport (S/2024/196), la présence de l'ONU reste essentielle pour que l'Afghanistan puisse relever une myriade de défis. La MANUA est plus importante que jamais, et le Japon soutient sans réserve son rôle et ses fonctions sous la direction de la Représentante spéciale Otunbayeva. Nous faisons de notre mieux pour que son mandat soit renouvelé sans accroc la semaine prochaine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire générale et Cheffe de la

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son évaluation de la situation en Afghanistan. La Fédération de Russie soutient les activités de la MANUA sous sa direction compétente dans le cadre des tâches confiées à la Mission. Nous prenons note de l'intérêt manifesté par Kaboul pour poursuivre et accroître les contacts avec elle. Nous nous félicitons de l'attachement inébranlable de l'ONU à maintenir sa présence et à fournir l'assistance nécessaire au peuple afghan.

Nous avons écouté avec attention la déclaration de la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Fatima Gailani. Nous sommes satisfaits de savoir que des acteurs régionaux participeront également à notre discussion d'aujourd'hui. Nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2024/196) et tenons à faire plusieurs observations à cet égard.

Il y a deux ans et demi, profitant du retrait irresponsable des contingents étrangers et de la désertion scandaleuse de l'ancien Président Ashraf Ghani et de son gouvernement, les Taliban ont pris le pouvoir en Afghanistan. Il faut savoir qu'avant cela, le 29 février 2020, les États-Unis et les Taliban avaient signé un accord en coulisses, à Doha. En conséquence, les autorités de facto ont hérité d'un pays croulant sous des problèmes et des menaces accumulées au fil d'années de guerre. Après 20 ans de dépendance totale aux apports internationaux, l'Afghanistan s'est retrouvé dans une situation d'indigence financière totale, soumis à des sanctions unilatérales sans précédent et au bord de la catastrophe en matière humanitaire et économique.

Toutefois, contrairement aux sombres prédictions et pronostics de nos collègues occidentaux, l'Afghanistan n'a pas sombré dans une guerre civile de plus et n'est pas devenu un trou noir. En même temps, il est clair qu'en dépit des efforts engagés, dans les conditions actuelles, il sera très difficile pour le pays, à lui tout seul, d'avancer sur la voie du développement, de régler tous les problèmes de longue date et de relever tous les défis. La population a plus que jamais besoin de notre aide et de tout notre appui.

Nous n'avons de cesse de souligner que rien ne peut se substituer à une approche globale et réaliste du problème afghan, fondée sur une analyse objective et une évaluation impartiale de la situation et des perspectives de règlement. Cette approche suppose des échanges constructifs au sein de la communauté internationale, qui tiennent pleinement compte des besoins des Afghans eux-mêmes, ainsi qu'un dialogue patient, sans chantage ni pression, avec les autorités de facto, sur un large éventail de questions pressantes. Il reste impératif de garantir durablement la paix et la stabilité

dans le pays, d'autant qu'il en va de la stabilité dans toute la région et au-delà. C'est l'approche à laquelle adhèrent les participants du processus de Moscou.

Ces derniers temps, les Taliban eux-mêmes ont fait montre à plusieurs reprises d'une volonté d'instaurer une coopération large et pragmatique, de renforcer la coopération régionale et de dialoguer davantage avec divers acteurs internationaux, y compris sous les auspices de l'ONU.

Néanmoins, il est très difficile de progresser dans cette voie si la réciproque de la part de la communauté internationale dépend de l'assentiment de quelques donateurs occidentaux guidés par leurs intérêts particuliers. La réputation de l'Organisation en pâtit aussi. Nous espérons qu'on en tirera les conclusions qui s'imposent avant la prochaine réunion des envoyés spéciaux pour l'Afghanistan à Doha.

Nous souscrivons à certaines des vues du Secrétaire général sur la situation dans le pays. Nous sommes particulièrement inquiets de la menace constante que les activités du groupe terroriste de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) et des combattants terroristes étrangers qui leur sont affiliés font peser sur la sécurité. Nous notons que les autorités de facto font des efforts pour y remédier. Cependant, sans les moyens nécessaires, il est difficilement envisageable de régler définitivement le problème. Au fil des années de présence militaire de l'ONU et de l'OTAN, le groupe a renforcé sa propre présence dans le pays, noué des liens étroits avec d'autres organisations terroristes et obtenu des appuis extérieurs. Régulièrement, l'EIIL-K change de tactique et recrute dans le but d'attirer de nouveaux partisans dans ses rangs. Son objectif nous paraît clair : déstabiliser l'Afghanistan et les États voisins. Vu le nombre d'armes que les contingents occidentaux ont laissées derrière eux, le risque qu'elle tombent entre les mains des militants et que le groupe étende ensuite son influence dans la région et au-delà se fait très concret.

Le problème des stupéfiants est étroitement lié au terrorisme. Nous sommes convaincus qu'il convient de renforcer la coopération internationale et régionale de manière générale à cet égard afin d'éliminer ce fléau, y compris par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. La cohérence s'impose en la matière. Nous sommes également préoccupés par la production de drogues de synthèse.

Nous suivons de près l'évolution de la situation humanitaire et socioéconomique dans le pays. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et les organisations régionales pour apporter une aide humanitaire à l'Afghanistan. Nous nous félicitons vivement de la contribution

des organismes humanitaires et de leurs agents, qui sont prêts à rester sur le terrain en toutes circonstances pour aider la population afghane. Il est toutefois clair que ces mesures ne suffisent pas. Ce qui est contestable, c'est la manière dont certains pays occidentaux tentent de réduire leur assistance en fixant des conditions préalables. Il s'ensuit que le financement du plan humanitaire des Nations Unies au profit de l'Afghanistan est compromis pour la deuxième année consécutive. C'est qu'il faut, c'est cesser de politiser l'aide humanitaire, dégeler les avoirs et fournir une assistance accrue en vue de la reconstruction économique et du développement de l'Afghanistan à l'avenir.

Nous prêtons également une attention étroite à la situation des droits de tous les Afghans en général, y compris les droits universels des femmes et des filles et leurs droits socioéconomiques à l'éducation et au travail, de même qu'à la formation d'un gouvernement réellement inclusif, auquel participent toutes les composantes ethniques et politiques du pays. Nous comptons bien voir des évolutions positives dans ces deux domaines.

La Fédération de Russie défend sans réserve le droit et le désir du peuple afghan de vivre dans la paix et la stabilité. L'ordre dans la région en dépend. Il est toutefois impossible d'instaurer une paix durable sans collaborer avec les autorités de facto sur un large éventail de questions. Il n'y a pas d'autre solution. La sortie rapide de l'impasse actuelle et la réintégration ultérieure de l'Afghanistan dans la communauté internationale en dépendent. Nous estimons que la mise en œuvre efficace des mandats confiés à la MANUA repose sur l'adhésion à une approche globale. Nous sommes favorables à la prochaine prorogation du mandat de la Mission.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Otunbayeva et M<sup>me</sup> Gailani de leurs exposés, ainsi que toute l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail qu'elle accomplit dans le but de construire un Afghanistan stable, prospère, inclusif et sûr. Nous lui sommes reconnaissants de son engagement en dépit des nombreux défis qu'elle doit relever.

Nous mettrons l'accent sur trois sujets brûlants aujourd'hui : les activités de la MANUA en Afghanistan, nos préoccupations constantes concernant les droits des femmes et des filles et les efforts déployés par l'ONU pour mettre en œuvre la résolution 2721 (2023).

Les États-Unis sont tout à fait favorables au renouvellement du mandat de la MANUA. Nous nous félicitons du rapport trimestriel circonstancié de la MANUA

(S/2024/196). Il indique que les Taliban continuent de priver les femmes et les filles de la possibilité d'exercer leurs droits humains. Les Taliban continuent d'appliquer des décrets stricts limitant l'accès des femmes et des filles à l'enseignement secondaire ou supérieur, ce qui empêche les femmes de participer pleinement au marché du travail. Ils placent également en détention les femmes qui ne respectent pas le décret sur le hijab.

Les États-Unis poursuivent leur partenariat avec les Afghanes pour les aider à se préparer au jour où elles seront en mesure de participer pleinement à la vie de la société. Le 27 février, le Secrétaire d'État Blinken a accueilli, au sein Département d'État, le sommet de l'Alliance pour la résilience économique des Afghanes. Il a souligné que les décrets des Taliban étaient contraires à la volonté de la population afghane. Des enquêtes montrent que plus de 85 % de la population afghane estime que les femmes doivent avoir accès à l'éducation sur un pied d'égalité avec les hommes. Les contributions des femmes permettraient de créer une société plus résiliente et de générer plus de 1 milliard de dollars pour l'économie afghane. C'est l'Afghanistan qui sera perdant si les femmes et les filles ne sont pas autorisées à donner toute la mesure de leur potentiel. Le Secrétaire d'État Blinken a aussi précisé que l'Alliance pour la résilience économique des Afghanes proposerait des formations professionnelles virtuelles et des cours de renforcement des compétences aux Afghanes du monde entier. En collaboration avec nos partenaires, tels que le Gouvernement qatarien, la Fondation qatarienne Education Above All et l'entreprise de formation des États-Unis Coursera, l'Alliance offrira à des centaines de milliers d'Afghanes des formations techniques à l'emploi. Ensemble, ces efforts permettront d'aider les Afghanes à créer leur propre entreprise et à la faire fructifier.

En ce qui concerne la nomination d'un ou d'une envoyé(e) spécial(e) des Nations Unies, nous appuyons fermement la directive du Conseil de sécurité de nommer une personne chargée de collaborer avec la communauté internationale, les Taliban et des acteurs afghans. Cette tâche doit se concentrer sur l'élaboration d'une feuille de route des étapes essentielles, y compris le respect par les Taliban des engagements pris par l'Afghanistan au niveau international, avant que la communauté internationale ne s'engage sur la voie de la normalisation des relations. Ce travail ne fait que compléter celui de la MANUA. Un tel effort multilatéral permettra en outre de trouver des solutions aux problèmes humanitaires et économiques qui pèsent sur la vie de tous les Afghans. Alors que d'autres priorités mondiales risquent de surcharger les capitales, une nomination rapide permettra de maintenir l'attention de la communauté internationale sur l'Afghanistan.

Lorsqu'il a adopté la résolution 2721 (2023) en réponse à l'évaluation indépendante de l'ONU sur l'Afghanistan (voir S/2023/856), le Conseil de sécurité a insisté sur l'importance cruciale du maintien de la présence de la MANUA. Les États-Unis soulignent le rôle essentiel que joue la MANUA dans la coordination des efforts de l'ONU sur le terrain et en tant que porte-parole de la communauté internationale en Afghanistan.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Otunbayeva, de son exposé et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son travail inlassable sur le terrain. J'adresse également mes sincères remerciements à M<sup>me</sup> Fatima Gailani.

Au vu des derniers faits survenus, ma délégation voudrait mettre l'accent sur les points suivants.

Mon premier point concerne l'urgence de la situation des droits humains. La suppression continue et systématique des droits humains et des libertés fondamentales, en particulier ceux des femmes et des filles en Afghanistan, est extrêmement préoccupante. Les politiques misogynes des Taliban ont des conséquences tragiques et intergénérationnelles. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan a signalé des taux élevés de suicide chez les jeunes filles. L'expansion des madrassas, qui mettent de plus en plus l'accent sur l'éducation idéologique, laisse entrevoir la possibilité d'une radicalisation des jeunes. Dans le même temps, ONU-Femmes, la MANUA et l'Organisation internationale pour les migrations ont indiqué que les garçons afghans commençaient à assimiler la subordination de leurs mères et de leurs sœurs. Le fait que des groupes terroristes puissent se nourrir de ces idéologies et les exploiter à des fins de recrutement et d'endoctrinement est aussi préoccupant. Il convient de remédier immédiatement à ces tendances inquiétantes en vue d'améliorer la vie et le bien-être de la population afghane. La situation des droits humains en Afghanistan n'est pas moins urgente que la crise humanitaire du pays. Si nous prenons note, dans le rapport du Secrétaire général (S/2024/196) et la présente séance d'information, des efforts et des activités menés par les Taliban pour lutter contre les stupéfiants, renforcer la sécurité et multiplier les activités de sensibilisation auprès de la population afghane, nous réaffirmons que l'exclusion des Afghanes ne permettra jamais d'assurer l'inclusion indispensable à la viabilité d'un pays.

Mon deuxième point porte sur les facteurs qui déterminent les besoins humanitaires. Le plan de réponse humanitaire établi cette année par le Bureau de

la coordination des affaires humanitaires indique que 23,7 millions d'Afghans ont besoin d'une aide humanitaire. La plupart d'entre eux ont besoin d'être protégés contre des risques tels que les engins non explosés et la pollution par les mines, les effets néfastes des changements climatiques et les risques accrus de violence fondée sur le genre, de mariage précoce et de travail des enfants. Certains de ces problèmes requièrent effectivement une aide internationale plus soutenue. À cet égard, nous félicitons la MANUA et d'autres organismes des Nations Unies d'avoir intensifié leurs activités, notamment en matière de déminage et de riposte aux catastrophes naturelles fréquentes.

Nous devons toutefois garder à l'esprit qu'une part considérable de ces besoins humanitaires découle directement des politiques des Taliban et que, tant qu'ils resteront au pouvoir, les besoins humanitaires ne cesseront de croître. La République de Corée a versé 74 millions de dollars d'aide humanitaire depuis la prise du pouvoir par les Taliban. Ce montant comprend nos contributions au Fonds des Nations Unies pour la population pour la lutte contre la violence fondée sur le genre et à l'UNICEF pour l'éducation communautaire des filles et des garçons. Cependant, depuis la fourniture de l'aide, nous avons constaté que le nombre de femmes et de filles exposées à des risques accrus de violence fondée sur le genre avait augmenté et que les organisations internationales éprouvaient des difficultés à faire fonctionner les écoles. Cela revient à « verser de l'eau dans un pot percé », pour reprendre une expression coréenne que cette situation me rappelle. Cet aspect politique des besoins humanitaires, qui risque d'entraîner une crise humanitaire plus profonde et plus longue, doit être mis en avant dans les échanges avec les Taliban.

Cette observation m'amène à mon dernier point : le rôle de l'envoyé(e) spécial(e). La MANUA a fait un excellent travail en menant des opérations terrestres à grande échelle et en nouant des contacts quotidiens. Nous réaffirmons notre soutien sans faille à la poursuite de la présence de la MANUA et à ses opérations efficaces sur le terrain. Mais pour boucher le trou dans le pot, il faut opérer un changement de cap plus fondamental. Demander à la MANUA de gérer les flux d'eau et, en même temps, de boucher le trou, semble être mission impossible.

À cet égard, nous estimons qu'il serait pertinent de nommer un ou une envoyé(e) spécial(e) afin de promouvoir la cohérence et la coordination des échanges menés par la communauté internationale et de susciter les changements politiques nécessaires à moyen et à long terme, comme il est recommandé dans le rapport d'évaluation indépendante (voir S/2023/856). Des échanges fragmentés avec différents

acteurs se concentrant chacun sur des priorités divergentes permettent aux Taliban de sélectionner leurs interlocuteurs et de consolider des politiques malavisées. Le fait d'avoir un(e) envoyé(e) à part entière, doté(e) d'un mandat distinct, permettra également à la MANUA de mettre en œuvre plus efficacement ses mandats quotidiens sur le terrain.

La République de Corée appuie activement et depuis longtemps le peuple afghan, en mobilisant depuis 2002 des ressources humaines et financières. Nous espérons sincèrement que le peuple afghan, en particulier les femmes et les filles qui ont été complètement privées de leur mode de vie et de leurs rêves du jour au lendemain, verra sans tarder des signes de progrès encourageants.

**M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique, la Sierra Leone, et de mon pays, le Guyana.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana remercient de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, et M<sup>me</sup> Fatima Gailani.

L'Afghanistan étant confronté à des difficultés complexes et multifformes, une approche globale et intégrée s'impose. Nous encourageons toutes les parties à continuer de travailler sur la base des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation indépendante (voir S/2023/856).

La paix, la stabilité, le développement durable et l'élimination de la pauvreté en Afghanistan passent nécessairement par l'inclusivité et l'investissement dans le peuple afghan. Les femmes représentant près de la moitié de la population afghane, il est impératif de les inclure dans le processus de développement et de les considérer comme des partenaires qui ont toute leur importance. À cette fin, il convient de garantir leur participation pleine, égale, véritable et sûre à la vie publique, politique, économique, sociale et culturelle du pays.

Nous appelons les Taliban à renoncer sans délai à toutes les politiques et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des filles et attentatoires à leur droits humains et à leurs libertés fondamentales, notamment le droit à l'éducation, la liberté de circulation et le droit à l'emploi. À cet égard, nous demandons la réouverture des écoles et des universités aux femmes et aux filles, pour leur permettre d'accéder à tous les niveaux d'éducation. Nous appelons également à mettre fin aux arrestations

arbitraires de femmes. Nous exhortons les Taliban à respecter les obligations qui incombent à l'Afghanistan en vertu du droit international.

L'Afghanistan abrite l'une des populations les plus jeunes du monde, et l'accès à un enseignement de qualité pour les jeunes, y compris les filles, contribuera à stimuler la croissance économique et le développement du pays.

Les problèmes de sécurité en Afghanistan liés au terrorisme, à la drogue et au trafic d'armes restent extrêmement préoccupants. Nous saluons les efforts que continuent de déployer les Taliban pour lutter contre le trafic de drogue et mettre fin à la culture de l'opium, tout en notant la perte de revenus qui en résulte pour les agriculteurs. Nous encourageons les Taliban et la communauté internationale à aider les agriculteurs à passer à d'autres cultures pour leur assurer des moyens de subsistance durables.

Nous reconnaissons que l'implication de la région et ses interactions sont importantes pour améliorer la situation économique et les conditions de sécurité de l'Afghanistan et prenons note des efforts déployés par les Taliban à cet égard.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont profondément préoccupés par la situation humanitaire désastreuse à laquelle sont confrontées des millions de personnes en Afghanistan. Cette situation est aggravée par le retour de nombreux réfugiés afghans et par les difficultés liées aux changements climatiques. Nous prenons acte du soutien apporté par les Taliban aux rapatriés.

Nous rendons hommage à la MANUA pour sa fourniture et sa coordination de l'aide humanitaire et encourageons les donateurs internationaux à accroître leur appui. Nous exhortons à lever les restrictions imposées aux travailleuses humanitaires, car elles ont une incidence négative sur la portée et l'efficacité des opérations humanitaires.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent que des formes plus durables d'assistance internationale, au-delà de l'aide humanitaire, sont nécessaires pour répondre aux besoins humains et économiques fondamentaux de la population et pour parvenir à un développement à long terme de l'Afghanistan.

Pour terminer, nous exprimons notre plein appui à la MANUA et à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Otunbayeva, pour le travail important qu'elles accomplissent en Afghanistan et exprimons notre soutien au renouvellement du mandat de la MANUA.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva de son exposé et M<sup>me</sup> Gailani de sa déclaration.

Au cours des deux ans et demi qui se sont écoulés depuis l'entrée en fonction de l'Administration intérimaire, la situation intérieure de l'Afghanistan a été globalement stable, avec une amélioration de l'économie et des moyens de subsistance de la population, ainsi qu'une expansion de la coopération régionale. Ces évolutions positives méritent d'être reconnues.

Dans le même temps, l'Afghanistan reste confronté à de graves difficultés en ce qui concerne la situation humanitaire, le développement économique et la menace terroriste. En novembre dernier, le rapport d'évaluation indépendante (voir S/2023/856), soumis par le Coordonnateur spécial, présentait une série de recommandations sur la manière de renforcer le dialogue constructif entre la communauté internationale et les autorités afghanes et de mobiliser les efforts de toutes les parties pour aider l'Afghanistan à sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve et à se remettre sur les rails plus rapidement.

La réunion des envoyés spéciaux qui s'est tenue à Doha le mois dernier a permis d'avoir des discussions utiles à cet égard. Le Conseil doit faire fond sur ces efforts et chercher à comprendre de manière plus complète et plus objective la situation en Afghanistan, élaborer une solution de façon plus rationnelle et plus pragmatique, débloquer la situation pour sortir de l'impasse et jouer un rôle positif et constructif dans le développement stable de l'Afghanistan et dans son intégration à la communauté internationale.

La Chine tient à souligner les points suivants.

Premièrement, la promotion d'une coopération pratique avec l'Afghanistan doit être une priorité. Dans son dernier rapport en date (S/2024/196), le Secrétaire général souligne que l'Afghanistan a un bon potentiel de développement et que sa croissance économique peut être stimulée en favorisant le commerce et le transit, réduisant ainsi progressivement sa dépendance à l'égard de l'aide étrangère. Ces dernières années, les pays de la région, dans le cadre des mécanismes de coopération régionale, ont mis en place une coopération dans les domaines de l'approvisionnement en énergie, des transports et de la facilitation du dédouanement, ce qui a apporté des avantages tangibles au peuple afghan. Ces initiatives sont tout à fait conformes aux recommandations pragmatiques formulées dans le rapport d'évaluation indépendante. La communauté internationale doit, d'une part, garantir l'aide humanitaire à l'Afghanistan et, d'autre part, fournir davantage d'aide dans les domaines des cultures de substitution, du déminage, du rétablissement du système bancaire afghan et de la facilitation des investissements commerciaux à la lumière des besoins du pays, afin de contribuer au développement à long terme de l'Afghanistan.

Deuxièmement, il est impératif de maintenir le dialogue avec les autorités afghanes. La résolution 2721 (2023) exhorte les autorités afghanes à promouvoir une gouvernance inclusive et à défendre les droits fondamentaux de tous et toutes, y compris des femmes, des enfants et des minorités ethniques. La communauté internationale doit, en communiquant patiemment avec les autorités afghanes, améliorer progressivement leur compréhension du monde extérieur et leur confiance à son égard, et les encourager à prendre des initiatives plus positives pour répondre aux attentes de la communauté internationale.

Il importe de créer des conditions favorables au dialogue et à la coopération, d'éviter les a priori et de ne pas imposer de programmes à l'Afghanistan. À titre de mesure importante pour renforcer la confiance, le Conseil de sécurité doit apporter en temps utile des ajustements au régime de sanctions et rétablir les dérogations à l'interdiction de voyager pour les membres des autorités afghanes concernés. Les sanctions unilatérales illégales imposées à l'Afghanistan par les pays concernés doivent être levées et les avoirs à l'étranger restitués immédiatement.

Troisièmement, il importe d'appuyer les autorités afghanes dans leurs efforts constants et résolus de lutte contre le terrorisme. Le rapport du Secrétaire général montre que les forces terroristes basées en Afghanistan restent actives et continuent de menacer la sécurité de l'Afghanistan et de la région. Nous attendons des autorités afghanes qu'elles respectent leurs engagements de bonne foi et qu'elles prennent des mesures fermes et résolues pour lutter contre les organisations terroristes, telles que le Mouvement islamique du Turkestan oriental et Daech, afin d'éliminer le terreau du terrorisme. Face au terrorisme, ennemi commun de l'humanité, toutes les parties doivent renoncer aux calculs géopolitiques et aux préjugés idéologiques, bannir le double jeu, deux mesures et la sélectivité dans la lutte contre le terrorisme et unir leurs forces pour préserver le dispositif international de coopération antiterroriste.

Sous la direction de la Représentante spéciale Otunbayeva, la MANUA a entretenu des échanges positifs avec les autorités afghanes, coordonné et renforcé activement l'aide humanitaire et amélioré les efforts de développement et de reconstruction de l'Afghanistan. La Chine se félicite de ces efforts. Nous espérons que la MANUA continuera de jouer son rôle de passerelle pour renforcer l'entente et la confiance mutuelle entre la communauté internationale et les autorités afghanes, et qu'elle jouera un rôle plus important pour répondre aux besoins urgents de l'Afghanistan et contribuer à son développement à long terme.

En tant que voisine et amie de l'Afghanistan, la Chine continuera de soutenir fermement la paix et le

développement en Afghanistan et de fournir une assistance au peuple afghan, dans toute la mesure de ses moyens.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : À l'instar de mes collègues, je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Otunbayeva, et M<sup>me</sup> Fatima Gailani de leurs exposés. Je remercie également le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail qu'il accomplit pour venir en aide à la population afghane.

Le dernier rapport de la MANUA (S/2024/196) met en exergue les difficultés auxquelles l'Afghanistan continue d'être confronté : les restrictions sur les droits des femmes et des filles sont de plus en plus strictes, et plus de la moitié de la population aura besoin d'une aide humanitaire cette année. Il est donc essentiel que nous continuions, ensemble, de soutenir le peuple afghan.

Premièrement, la communauté internationale doit faire preuve d'unité, ou, pour reprendre les mots de M<sup>me</sup> Gailani, de cohérence, dans ses échanges avec les Taliban. La voie à suivre pour parvenir à un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins est présentée dans l'évaluation indépendante du Coordonnateur spécial (voir S/2023/856) et dans la résolution 2721 (2023). Par conséquent, nous devons désormais nous efforcer de mettre en œuvre ces recommandations, notamment par la mise sur pied d'un groupe de contact restreint et la nomination d'un(e) envoyé(e) spécial(e). Pour que des progrès supplémentaires soient réalisés, les Taliban doivent honorer leurs obligations internationales. L'Afghanistan ne pourra pas parvenir à l'autosuffisance s'il exclut la moitié de sa population de la vie publique. De plus, en l'absence de gouvernance inclusive, il ne pourra pas parvenir à une paix durable.

Deuxièmement, nous devons poursuivre notre action urgente pour remédier à la situation humanitaire en Afghanistan. Le Plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Afghanistan reste sous-financé. Nous demandons à tous les États de renforcer leur appui. Le programme d'aide bilatérale du Royaume-Uni pour cette année s'élève actuellement à 144 millions de dollars. Nous devons soutenir les organismes d'aide qui mettent tout en œuvre pour que tous les groupes marginalisés aient un accès égal et sûr, en toute dignité, à l'aide et aux services.

Le Royaume-Uni reste déterminé à trouver une voie constructive permettant d'aller de l'avant, en collaboration avec tous les partenaires internationaux et diverses parties prenantes afghanes. Nous restons solidaires du peuple afghan.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je voudrais, comme mes collègues, tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Otunbayeva, et M<sup>me</sup> Gailani de

leurs présentations. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général pour la réunion des envoyés spéciaux, tenue à Doha, et faire référence aux points abordés la semaine passée au Conseil de sécurité, surtout que les recommandations de l'évaluation indépendante doivent être mises en œuvre rapidement.

Nous l'avons entendu de la Représentante spéciale du Secrétaire général, mais de tous les collègues aussi, et nous l'avons lu dans le rapport (S/2024/196), l'Afghanistan reste confronté à une multitude de crises complexes, mêlant entre autres une crise économique à une crise des droits humains et des femmes en particulier.

À cela s'ajoute une crise climatique qui a déjà des conséquences sérieuses pour l'ensemble de la région. À l'avenir, la concurrence croissante pour l'eau risque d'accentuer les conflits, l'instabilité et l'insécurité. Il est donc impératif de prendre des mesures immédiates pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques sur la sécurité. C'est aussi l'une des recommandations du Nouvel Agenda pour la paix. Dans cette optique, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est bien placée pour promouvoir le dialogue et la coopération au niveau régional et renforcer la gestion durable des ressources en eau. Nous encourageons donc la Mission à développer ce domaine d'action et à continuer de travailler avec les communautés et organisations locales.

Les changements climatiques exercent également une pression supplémentaire sur une économie déjà ébranlée et largement dépendante de l'agriculture. Près de la moitié de la population afghane vit dans la pauvreté. Le plan de réponse aux besoins humanitaires nécessite plus de trois milliards de dollars pour couvrir les besoins de 17 millions de personnes. Trois milliards de dollars, c'est bien plus que ce que l'Afghanistan peut actuellement générer comme revenu annuel. De plus, les perspectives économiques de la population restent sombres.

Dans ce contexte, les actions des Taliban continuent d'être néfastes pour la prospérité de l'Afghanistan et son peuple. La pire mesure probablement est d'exclure la moitié de la population de la vie publique et de la participation économique. La récente intensification de la répression contre celles qui n'obéissent pas au code vestimentaire des Taliban montre comment la peur et l'insécurité sont systématiquement renforcées au sein de la population féminine. Cela conduit à une exclusion encore plus grande et à des traumatismes psychologiques. Nous condamnons fermement ces actions.

L'Afghanistan est un État partie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination

à l'égard des femmes. Il a donc l'obligation de veiller à ce que les droits inscrits dans cette convention soient respectés. Comme nous en discuterons lors d'une réunion organisée selon la formule Arria, qui se tiendra la semaine prochaine, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité sont complémentaires face à l'urgence de garantir la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décision et de vie publique. Qu'elles soient chefs d'entreprise, entrepreneures ou salariées, les Afghanes sont indispensables au développement économique et à la prospérité du pays.

Une action tout autant condamnable est d'empêcher la moitié des enfants, l'avenir de l'Afghanistan, et je ne peux que souligner ce que les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana ont dit, d'obtenir une éducation secondaire, tandis que l'autre moitié reçoit essentiellement une éducation religieuse. Nous reconnaissons depuis longtemps l'importance d'une éducation de qualité pour toutes et tous, et l'avons collectivement inscrite comme objectif de développement durable. En outre, la restriction de l'éducation rend les enfants plus vulnérables aux abus.

Toutes ces actions soulèvent une question fondamentale : si les Taliban ne manifestent pas de volonté d'assumer les responsabilités inhérentes à la gouvernance et ne respectent pas leurs obligations internationales, comment peut-on établir la confiance pour reprendre une coopération internationale ? Je pense qu'une unité et une approche commune restent essentielles au sein du Conseil. À ce titre, l'élaboration d'une feuille de route par un (e) envoyé (e) spécial (e) et la coordination au sein d'un groupe de contact seront à terme des étapes importantes.

Je voudrais réaffirmer notre plein soutien aux efforts déployés par l'ONU en Afghanistan sous la direction de la MANUA et son engagement essentiel sur le terrain. Son mandat fournit les outils dont elle a besoin pour continuer à faire son travail, même dans des circonstances complexes. Ainsi, nous soutiendrons tous les efforts du Japon, en tant que rédacteur, pour renouveler le mandat pour une année supplémentaire. Nous appelons nos collègues membres du Conseil à envoyer un signal d'unité de notre soutien au mandat et au travail de la MANUA, comme nous l'avons fait dans le passé.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et M<sup>me</sup> Gailani pour leurs interventions.

Ce mois de mars, pour la troisième année consécutive, des centaines de milliers de jeunes filles n'iront pas à l'école en Afghanistan. Des centaines de milliers de jeunes femmes ne prendront pas le chemin de l'université. Des millions de

femmes resteront privées de leurs droits et libertés les plus élémentaires. Ceci, parce que les Taliban ont délibérément décidé d'éliminer les femmes de la vie publique, économique et politique. Ces violations continuent de s'aggraver. C'est avec une grande préoccupation que nous notons que, depuis février, les médias locaux ont l'interdiction d'être en contact avec les Afghanes dans la province de Khost.

La France condamne ces discriminations systématiques à l'encontre des femmes et des filles par les Taliban, qui sont constitutives d'une politique de ségrégation. Elles ont des conséquences lourdes pour l'avenir du pays. La France continuera d'affirmer que les femmes et les filles afghanes ont le droit de vivre dans la liberté et la dignité.

La situation sécuritaire reste également très préoccupante. Nous ne laisserons pas l'Afghanistan devenir le sanctuaire du terrorisme international. Or, les groupes terroristes, qu'il s'agisse de l'EIL-Province du Khorassan ou d'Al-Qaïda, sont actifs dans le pays et constituent une menace pour la sécurité régionale et internationale. La culture et le trafic de drogue demeurent aussi alarmants, avec la hausse du trafic de méthamphétamines dans la région.

La France estime que la communauté internationale doit donc continuer à affirmer son engagement en faveur de l'Afghanistan, autour de principes clairs.

Le premier, c'est le principe de solidarité. La France reste engagée pour répondre aux besoins de la population afghane. Elle a versé plus de 140 millions d'euros d'aide humanitaire depuis 2021. Elle poursuivra son aide dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. Elle s'est aussi engagée, lors du Forum mondial sur les réfugiés, en décembre 2023, à réinstaller des femmes afghanes en France via le dispositif « Femmes en danger ».

Le second principe sur lequel nous souhaitons insister, c'est celui de responsabilité. Le Conseil de sécurité doit continuer d'exiger des Taliban qu'ils respectent leurs obligations internationales. Les résolutions 2593 (2021) et 2681 (2023) ont fixé des attentes claires. Leur mise en œuvre est la condition à toute forme de normalisation. Tout processus d'engagement exigera une mobilisation résolue de la communauté internationale en vue du respect par les Taliban de leurs obligations.

Le dernier principe que je souhaite mentionner est celui d'unité. La réunion des envoyés spéciaux organisée à Doha, sous la présidence du Secrétaire général, a démontré que la communauté internationale restait mobilisée et était capable de rester unie sur l'essentiel en dépit des divergences de vues. Nous souhaitons la poursuite de

ce processus pour contribuer à faire émerger une stratégie unifiée. Nous soutenons la nomination d'un envoyé spécial, si elle permet de maintenir cette unité et contribue à la définition d'une approche cohérente.

À quelques jours du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dont la France souhaite préserver la robustesse, je souhaite exprimer une nouvelle fois notre soutien à cette mission, à l'ensemble des organismes des Nations Unies et à leurs partenaires sur le terrain.

**M. de la Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons des informations fournies par la Représentante spéciale Otunbayeva, ainsi que par M<sup>me</sup> Gailani au nom de la société civile. Je salue la présence des Représentants permanents de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran, de l'Inde et du Pakistan.

Le rapport sur la situation en Afghanistan (S/2024/196) et les résultats de la réunion de Doha sont décourageants en ce qui concerne la direction que prend la crise humanitaire, économique et de sécurité que traverse le peuple afghan.

Pour les jeunes Afghanes, le mois de mars sera un rappel de l'interdiction imposée par le régime de facto pour les empêcher de poursuivre leurs études secondaires. Les informations disponibles sur le niveau d'enseignement dispensé dans les madrassas sont préoccupantes aux yeux de ma délégation, car cela pourrait perpétuer les inégalités entre les genres et devenir la pierre angulaire des principes politiques que le régime de facto proposera pour l'avenir de l'Afghanistan.

La réticence à faire participer les femmes à la vie économique diminue plus encore les possibilités de sortir de la crise qui, à ce jour, a engendré des besoins humanitaires pour 23,7 millions de personnes. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 77% d'entre elles sont des femmes et des enfants et 12% souffrent d'un handicap.

Dans ce contexte, l'Équateur souligne le rôle complexe que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aux fins suivantes : premièrement, garantir l'accès en temps utile des acteurs humanitaires en dépit de l'insécurité, des restrictions de déplacement et des obstacles bureaucratiques imposés par le régime de facto, en particulier à l'encontre du personnel humanitaire féminin ; deuxièmement, signaler et mettre en évidence, par le biais de ses mécanismes de surveillance, les violations des libertés et droits fondamentaux des femmes et des filles, ainsi que les traitements considérés comme inhumains ; et troisièmement, faciliter le

dialogue et promouvoir la coopération concernant les besoins des personnes déplacées et veiller à ce que leur retour n'ait lieu que s'il est librement consenti et s'effectue dans la sécurité et la dignité.

S'agissant de la deuxième réunion des envoyés spéciaux et des représentants spéciaux sur l'Afghanistan, qui s'est tenue les 18 et 19 février à Doha, l'Équateur encourage le Secrétaire général à continuer de promouvoir un dialogue qui permettra, premièrement, d'annuler les décrets qui restreignent les droits des femmes et des filles ; deuxièmement, de renforcer la lutte contre le terrorisme et la production et le trafic de drogue ; troisièmement, d'améliorer l'économie, les finances et la gouvernance ; et enfin, de définir des mécanismes pour renforcer un dialogue pluriel et inclusif auquel les femmes participeront concrètement et en toute sécurité.

L'Équateur estime que pour faire avancer ce programme, il faut s'appuyer sur l'expérience accumulée par la MANUA et soutenir ses travaux au moyen de stratégies complémentaires telles que les réunions périodiques des envoyés spéciaux, le déploiement de bons offices par le groupe de contact international et la désignation d'un envoyé spécial dans le cadre d'un processus consultatif élargi.

Le travail efficace, coordonné et complémentaire de la MANUA, des organisations régionales et internationales et de tous les secteurs de la société afghane sera essentiel pour relever les défis que présente l'édification d'un Afghanistan prospère, stable, sûr et pacifique, mais aussi pour accélérer la reconstruction du tissu social et la réconciliation nationale. Nous réaffirmons notre appui au travail de la MANUA et à son mandat tel qu'il est énoncé dans la résolution 2626 (2022). Nous estimons que ce mandat est solide et global, et il est indispensable de le renouveler.

**M<sup>me</sup> Blokari Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) :  
Je souhaite remercier à mon tour la Représentante spéciale Otunbayeva et M<sup>me</sup> Gailani de leurs exposés.

Nous saluons et félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour toutes les activités qu'elle a entreprises. Sa présence en Afghanistan reste essentielle. Nous soulignons en particulier l'importance de son travail dans les domaines des droits humains, de l'aide humanitaire et de la poursuite du dialogue politique avec les Taliban. La Slovénie appuie le renouvellement du mandat de la MANUA et sa pleine mise en œuvre.

Nous réaffirmons notre ferme appui en faveur d'un avenir démocratique et prospère pour l'Afghanistan, un Afghanistan qui sera en paix avec lui-même et avec

ses voisins et qui sera pleinement intégré au sein de la communauté internationale et en mesure d'honorer les obligations d'un État souverain à l'égard des autres États et de sa propre population. Nous sommes favorables à une collaboration cohérente et structurée en ce qui concerne l'Afghanistan afin d'aider le peuple afghan et de parvenir à la stabilité, à la prospérité et à une paix durable.

Le fondement de la force d'un pays réside dans la reconnaissance et la défense de l'égalité naturelle de tous ses habitants. Que ce soit au niveau national ou en matière de politique étrangère, les Taliban doivent s'employer à servir l'ensemble de la population. Nous plaçons pour l'inclusivité et une gouvernance juste, efficace et responsable.

Malheureusement, la situation en matière de droits humains demeure sombre. Il convient ici de répéter que l'Afghanistan est partie à divers traités en matière de droits humains, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et que ceux-ci doivent être respectés et appliqués. C'est une obligation. À cet égard, nous condamnons les exécutions publiques et les cas de châtiments corporels infligés dans des espaces publics qui ont été signalés. Ce sont des violations directes des obligations de l'Afghanistan au regard du droit international des droits de l'homme. En outre, nous sommes préoccupés par les exécutions extrajudiciaires, les arrestations arbitraires et les restrictions systématiques imposées aux activités des défenseurs des droits humains et des journalistes. Nous appelons les Taliban à libérer tous les défenseurs et défenseuses des droits des femmes qui ont été emprisonnés.

Nous lançons également un appel à la participation pleine, égale, véritable et sûre des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie publique ainsi qu'au respect de leurs droits à l'éducation, à l'emploi et au travail, et de leur liberté de circulation, d'expression et de réunion. Nous préconisons vivement de changer de cap et de revenir sur les politiques et les pratiques qui constituent une répression inacceptable des droits des femmes. Nous condamnons les obstacles croissants à l'accès des femmes et des filles aux services de santé, ce qui aura de graves conséquences sur la situation sanitaire déjà compromise des Afghanes.

Nous félicitons sincèrement les partenaires humanitaires qui tentent de combler l'écart entre les genres et de fournir une aide médicale aux femmes et aux filles. Depuis 2016, la Slovénie fournit une aide financière à la polyclinique du Centre de détection des mines à Kaboul, qui est gérée par le Fonds international d'affectation spéciale pour l'amélioration de la sécurité humaine, une

organisation à but non lucratif créée par le Gouvernement slovène. La polyclinique continue d'employer des femmes, qui fournissent des soins médicaux gratuits et un soutien psychosocial aux Afghanes, femmes et filles.

Il est profondément préoccupant qu'aucun signe n'indique un retour des filles dans l'enseignement secondaire et supérieur. On ne peut qu'imaginer tous les potentiels et les talents qui ne sont pas reconnus à cause non seulement du manque de perspectives mais aussi de leur négation directe. Combien d'Afghanes pourraient contribuer à donner au pays un avenir radieux en devenant médecins, enseignantes, ingénieures, chercheuses ou artistes ? Il s'agit pour le pays d'une négation de son propre avenir. La crise actuelle continue de créer des besoins humanitaires sans équivalent en termes d'ampleur, de gravité et de complexité. Elle a de profondes répercussions sur la stabilité globale de l'Afghanistan. Je voudrais rappeler que toutes les opérations humanitaires doivent pouvoir jouir d'un accès sûr et sans entrave afin de pouvoir apporter une aide d'urgence, et que personne ne doit faire l'objet de discrimination à cet égard.

Bien que la nature du conflit en Afghanistan ait changé, nous restons vivement préoccupés par les problèmes de sécurité en Afghanistan et dans la région. Nous appelons à des efforts concertés pour s'attaquer à ces problèmes, notamment la menace terroriste. En outre, il faut mettre en place des politiques globales pour lutter contre la production et le trafic de stupéfiants, qui sont également des problèmes de sécurité. Et, là comme ailleurs, il faut tenir compte des risques liés au climat à cet égard.

Les Taliban et la communauté internationale n'ont pas encore trouvé un moyen d'instaurer la confiance qui leur permettra de répondre aux besoins et aux aspirations de la population afghane dans toute sa diversité. Nous sommes prêts à appuyer un dialogue renforcé avec les Taliban, à la condition non négociable qu'ils montrent clairement qu'ils sont conscients de leur obligation de faire avancer le processus. La Slovénie appuie également la nomination, conformément à la résolution 2721 (2023), d'un envoyé spécial pour l'Afghanistan qui travaillera avec toutes les composantes de la société afghane. La personne nommée devra selon nous disposer d'une grande expérience des questions de genre et d'une connaissance approfondie des droits humains.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Otunbayeva et M<sup>me</sup> Gailani de leurs exposés. Je salue par ailleurs la participation du représentant de l'Afghanistan à la présente séance.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle déterminant pour

remédier aux nombreux problèmes auxquels est confronté l'Afghanistan, et Malte appuie son travail important. Le rapport du Secrétaire général (S/2024/196) fait état d'une augmentation de 38 % du nombre d'atteintes à la sécurité liées au conflit, largement imputables aux stupéfiants. Il faut aborder la question de la production et du trafic de méthamphétamine, qui est très préoccupante. Près de la moitié de la population du pays vit dans la pauvreté. Les Taliban sont responsables de 95 % des cas d'entraves à l'accès humanitaire, de détentions du personnel des Nations Unies, de restrictions croissantes imposées aux Afghanes et aux travailleurs humanitaires, ainsi que de la suspension de projets humanitaires. Le refus des Taliban d'honorer les obligations internationales de l'Afghanistan et de faciliter l'action humanitaire est une question fondamentale. Les principes humanitaires exigent une répartition juste et équitable des ressources. À cette fin, les Afghanes doivent être associées aux évaluations des besoins et à la fourniture de l'aide internationale. Le rapport fait état d'une escalade des violations des droits humains visant le personnel civil et de sécurité de l'ancien régime, les médias, la société civile et les militants des droits des femmes. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires signale également une augmentation de 30 % du nombre de femmes et de filles qui risquent d'être victimes de violence fondée sur le genre.

Les Taliban rejettent systématiquement les efforts visant à favoriser un processus politique inclusif, et les experts internationaux ont averti que leur violation systématique des droits des femmes pourrait s'apparenter à une persécution fondée sur le genre. Ces restrictions discriminatoires sont inacceptables et nous demandons leur annulation immédiate. Nous demandons instamment aux Taliban de libérer immédiatement et sans condition toutes les défenseuses des droits humains, y compris Manizha Seddiqi, qui est détenue depuis décembre 2023 sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre elle. Une solution politique pour l'avenir de l'Afghanistan est impossible sans un processus politique légitime et inclusif, qui respecte pleinement les droits des femmes et des filles et qui reflète la diversité de la population afghane. Des mécanismes appropriés doivent être créés pour garantir la participation pleine, véritable, sur un pied d'égalité et en toute sécurité des Afghanes et des membres de la société civile du pays à tous les processus politiques connexes.

Pour terminer, nous réaffirmons notre plein appui au mandat solide de la MANUA, qui consiste à surveiller la situation en Afghanistan et à en rendre compte. Grâce à son application intégrale, nous pourrions contribuer à améliorer la situation en Afghanistan au profit de l'ensemble de sa population.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Faiq** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé complet sur la situation difficile en Afghanistan. Je remercie également M<sup>me</sup> Gailani de ses observations et de ses vœux. Cependant, elle a exprimé ses vœux sans condamner ni critiquer les politiques des Taliban, et sans appeler à mettre fin à leurs violations inhumaines, ni à respecter et à écouter les aspirations du peuple afghan et de la communauté internationale.

Je voudrais également m'associer aux membres du Conseil pour souligner et appuyer le rôle essentiel que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans notre pays. Nous appuyons pleinement le renouvellement du mandat de la MANUA, qui fait actuellement l'objet de discussions et de négociations. Nous remercions les membres du Conseil de leur engagement continu en faveur de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan. Nous sommes particulièrement reconnaissants à tous ceux qui ont réaffirmé leur appui au peuple afghan, en mettant l'accent sur l'inclusion, le respect et la protection des libertés et des droits fondamentaux de tous les citoyens afghans, en particulier les femmes, les filles et les groupes minoritaires. Nous tenons également à remercier tous les donateurs et le système des Nations Unies, ainsi que les organisations non gouvernementales nationales et internationales, d'être restés mobilisés et d'avoir continué à fournir une aide humanitaire vitale au peuple afghan, dans le respect des principes établis. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux donateurs pour qu'ils maintiennent leurs interventions permettant de sauver des vies et contribuent au financement du plan de réponse humanitaire en Afghanistan.

L'aggravation des problèmes sociaux, politiques, économiques et humanitaires en Afghanistan souligne l'urgence d'une action immédiate et concertée de l'ONU et du Conseil. Nous remercions le Secrétaire général des efforts qu'il déploie afin de renforcer l'attention portée à l'Afghanistan au niveau mondial. La réunion des envoyés spéciaux sur l'Afghanistan, qui s'est tenue les 18 et 19 février, a constitué une étape bienvenue vers l'unité et le consensus autour de la poursuite d'un engagement cohérent, coordonné et structuré de la communauté internationale en Afghanistan. Le peuple afghan espère que la réunion de Doha marquera le début d'une nouvelle phase de soutien international à l'instauration d'une paix réelle dans un Afghanistan inclusif, uni et démocratique. La participation de représentants de la société

civile, y compris de femmes, à la réunion était cruciale. Nous saluons l'ONU pour sa position de principe visant à garantir que la participation de la société civile et des voix démocratiques ne soit pas compromise. Il est essentiel que cette participation continue de figurer parmi les priorités de toute future discussion sur l'Afghanistan.

Nous espérons que les débats qui auront lieu lors des prochaines réunions de l'ONU déboucheront sur une approche renouvelée, conforme aux aspirations de longue date du peuple afghan. Cette approche doit tenir compte d'une réalité claire : le statu quo actuel, caractérisé par un régime unilatéral, des violations systématiques des droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles, et le mépris pour les revendications de la population sur les questions politiques et sociales, est en contradiction directe avec les valeurs et les objectifs communs au peuple afghan et à la communauté internationale. Nous insistons sur le fait que les actions ou démarches engagées à l'avenir par la communauté internationale auprès des Taliban devront rester assujetties à la condition que l'Afghanistan respecte ses obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et de droits humains, en particulier les droits des femmes et des filles. Aucune concession ne doit être faite en ce qui concerne la discrimination et la persécution fondées sur le genre et les politiques d'apartheid sexiste pratiquées de manière institutionnalisée, systématique et généralisée par les Taliban en Afghanistan. La population afghane s'inquiète d'une éventuelle normalisation ou légitimation des Taliban sans que la situation des droits humains ne connaisse d'améliorations avérées, mesurables et vérifiées de manière indépendante.

Nous avons souligné qu'une paix et une stabilité durables en Afghanistan n'étaient envisageables que dans le cadre d'un système inclusif, représentatif et à large assise, résultant d'un dialogue à l'échelle nationale qui soit à même de refléter la volonté et les aspirations de tous les Afghans. Au vu de l'expérience des 30 derniers mois, cette perspective reste plus que jamais d'actualité et doit désormais constituer le principe directeur sous-tendant les efforts déployés par la communauté internationale pour aller de l'avant.

Il s'agit maintenant de dégager un consensus international en adoptant une feuille de route ou un plan d'action assorti d'objectifs définis et d'échéances précises. Par conséquent, le dialogue avec toutes les parties prenantes afghanes et internationales doit commencer par l'intermédiaire des mécanismes de mise en œuvre proposés, y compris l'envoyé(e) spécial(e) et un groupe de contact, après l'adoption d'une telle feuille de route ou d'un tel plan d'action.

Dans le cadre de toutes les réunions à venir, il est indispensable de veiller à l'inclusion et à la représentation équilibrée de tous les groupes afghans concernés, y

compris les femmes, les diplomates et les représentants de la société civile et d'autres forces et mouvements démocratiques. Les Taliban ne sont qu'une partie prenante interne et ne représentent pas le peuple afghan dans son ensemble.

Nous saluons la recommandation du Secrétaire général de nommer un envoyé spécial ou une envoyée spéciale pour l'Afghanistan, conformément à la résolution 2721 (2023). L'envoyé(e) spécial(e) jouera un rôle crucial dans l'établissement d'une coopération internationale plus efficace avec l'Afghanistan en renforçant le consensus et en engageant un dialogue interafghan avec l'appui de toutes les parties prenantes concernées afin de promouvoir l'avènement d'un Afghanistan sûr, stable, prospère, représentatif et ouvert à tous et à toutes, qui soit pleinement déterminé à respecter les obligations lui incombant en vertu des conventions internationales. Cet objectif nécessite un envoyé spécial ou une envoyée spéciale compétent(e), digne de confiance et doté(e) de l'expérience nécessaire pour mener à bien cette tâche difficile, mais cruciale.

Le processus de sélection doit prendre en considération des facteurs tels que les qualités de dirigeant, la personnalité, les compétences diplomatiques et la pertinence de l'expérience de l'envoyé(e) spécial(e). Ces qualités font partie des caractéristiques requises pour garantir des résultats et des progrès optimaux dans le cadre des activités de sensibilisation et de dialogue avec les parties prenantes régionales et internationales, ainsi que pour faire face aux réticences qui surviennent dans les échanges avec les Taliban. Des compétences, notamment en matière de droits humains, et une solide expérience de la diplomatie et du règlement des conflits, en particulier en ce qui concerne l'Afghanistan et la région environnante, sont d'autres éléments qu'il convient de prendre en considération.

Selon les conclusions de l'évaluation indépendante, le fait de ne pas avoir suffisamment mis l'accent sur le lancement d'un processus politique par le biais d'un dialogue interafghan est un élément clef qui a fait défaut dans les efforts internationaux déployés jusqu'à présent dans le dossier afghan. L'envoyé(e) spécial(e) devra par conséquent s'attacher en priorité à lancer un processus politique axé sur les résultats. Une collaboration accrue et soutenue avec les groupes démocratiques ou ceux qui ne font pas partie des Taliban, dans le but de parvenir à un consensus et à une convergence de vues au sein du groupe, et dans la perspective de pourparlers directs avec les Taliban, devra faire partie intégrante des efforts de communication déployés par l'envoyé(e) spécial(e) auprès des parties prenantes afghanes.

Son dévouement et sa conviction inébranlables à l'égard des valeurs et principes universels, tels que les droits humains, la liberté, la démocratie et l'état de droit,

sont d'une importance capitale. L'envoyé(e) spécial(e) doit être perçu(e) comme étant impartial(e) et déterminé(e) à promouvoir les meilleurs intérêts du peuple afghan, sans subir d'influences extérieures. La priorité absolue doit être accordée à l'intégrité et à l'impartialité.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2024/196) et de l'accent mis sur l'importance d'une éducation accessible et de qualité pour les filles en Afghanistan. Nous souscrivons à ses appels en faveur de la levée des interdictions en matière d'éducation et d'emploi et appelons les États Membres et les donateurs à financer l'intervention humanitaire et l'aide aux réfugiés afghans.

Nous nous félicitons également du rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/HRC/55/80), qui met en évidence la détérioration de la situation des droits humains, notamment l'effacement des femmes et des filles de la vie publique, l'application stricte des codes vestimentaires à l'égard des femmes, la détention arbitraire d'activistes et de journalistes, les exécutions publiques et le recours aux châtiments corporels par les Taliban. En outre, les informations contenues dans le rapport concernant les exécutions extrajudiciaires, les mauvais traitements, les disparitions et la torture d'anciens membres des forces de sécurité, d'anciens fonctionnaires, d'opposants au régime et de membres des communautés marginalisées, telles que les Hazara, sont particulièrement préoccupantes.

Pour terminer, j'insiste sur le fait que l'objectif ultime d'un Afghanistan pacifique et pleinement réintégré dans la communauté internationale ne pourra être atteint que grâce à la légitimité nationale et à une coopération internationale plus constructive et fondée sur des principes. Cette approche est nécessaire pour inverser la tendance négative actuelle et mettre l'Afghanistan sur la voie de la stabilité. Pour aller de l'avant, il faudra se laisser guider par la volonté et les intérêts du peuple afghan, ainsi que par un véritable élan de soutien et de coopération de la part de la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Inde.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, qu'il me soit permis de féliciter le Japon de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars 2024, et je vous souhaite, Monsieur le Président, tout le succès possible dans cette présidence.

Nous remercions la Représentante spéciale Roza Otunbayeva de son exposé sur la situation en Afghanistan. Nous avons également écouté avec attention les observations de l'intervenante de la société civile.

L'Inde est une voisine immédiate de l'Afghanistan et entretient depuis longtemps des relations culturelles et interpersonnelles avec ce pays. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à la situation du pays, qui a des conséquences directes pour nous. Notre objectif est d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Afghanistan. Et, si je puis dire, l'objectif global de la grande majorité de la communauté internationale est en phase avec les priorités de l'Inde en ce qui concerne l'Afghanistan. Il s'agit notamment de la nécessité de lutter contre le terrorisme, d'instaurer une gouvernance inclusive, de sauvegarder les droits et les intérêts des femmes, des enfants et des minorités, de lutter contre les stupéfiants et de donner la priorité à l'aide humanitaire pour le bien-être de la population du pays.

La situation humanitaire en Afghanistan est désastreuse, comme viennent de nous le dire les intervenantes. Il est dès lors important que la communauté internationale ne détourne pas son attention de l'Afghanistan et de son peuple et qu'elle intensifie l'aide humanitaire. L'aide apportée par l'Inde au cours des deux dernières années s'est principalement concentrée sur trois piliers : la sécurité alimentaire, les fournitures médicales et l'éducation.

En ce qui concerne la nourriture, nous avons fourni 50 000 tonnes de blé. Afin de garantir la sécurité alimentaire et de lutter contre le péril acridien, nous avons également fourni 40 000 litres du pesticide appelé malathion. Dans le secteur de l'éducation, nous avons poursuivi nos programmes de bourses destinées aux étudiants afghans et, au cours de l'année universitaire actuelle, nous avons offert des possibilités d'éducation en ligne à 1 000 étudiants afghans, dont 300 Afghanes. Notre association avec le lycée Habibia, à Kaboul, se poursuit également. Sur le plan médical, nous continuons de fournir des médicaments vitaux à divers hôpitaux en Afghanistan. En outre, pour aider l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans son combat contre la drogue, nous nous sommes associés à lui pour fournir des trousseaux d'hygiène, des vêtements, une assistance médicale et des colis d'aide humanitaire destinés à ses camps de réadaptation. Nous avons aussi fourni des ensembles d'outils pédagogiques, des livres, des articles de papeterie et du mobilier de classe aux centres d'éducation gérés par l'ONUDC. Et surtout, nous continuerons d'apporter une aide humanitaire au profit de la population afghane.

Nous remercions le Qatar d'avoir accueilli récemment à Doha le deuxième cycle de la réunion des envoyés spéciaux sur l'Afghanistan, à laquelle l'Inde a participé activement. Des discussions constructives ont eu lieu au sujet des recommandations formulées dans le rapport du Coordonnateur spécial Feridun Sinirlioglu (voir S/2023/856),

notamment sur la nomination d'un envoyé spécial ou d'une envoyée spéciale du Secrétaire général et sur la création d'un groupe de contact international sur l'Afghanistan. Un consensus général s'est dégagé sur le fait que la communauté internationale doit avancer sur ces questions dans le cadre d'un processus consultatif et transparent.

En ce qui concerne le groupe de contact international, nous sommes pleinement convaincus qu'il a de bien meilleures chances d'être efficace et de gagner en légitimité s'il associe toutes les principales parties prenantes qui ont des intérêts directs en Afghanistan. C'est également la position générale de quiconque a un intérêt à garantir la paix et la stabilité en Afghanistan.

Je terminerai mon intervention, comme l'Inde le fait toujours, en réaffirmant notre engagement sans faille envers le peuple afghan. J'assure au Conseil que nous continuerons de nous impliquer de près dans les efforts visant à l'appuyer.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation japonaise, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je tiens également à exprimer ma gratitude à M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son exposé perspicace. Nous la remercions du travail qu'elle et son équipe accomplissent dans des conditions très difficiles. Nous saluons également l'exposé plein de réflexions intéressantes que M<sup>me</sup> Fatima Gailani a présenté à la présente séance.

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir organisé la deuxième réunion de Doha le mois dernier, et le Gouvernement qatarien de l'avoir accueillie. La communauté internationale a l'obligation d'aider les millions d'Afghans démunis en leur fournissant une aide humanitaire sans condition. Cette aide reste gravement sous-financée, à hauteur de 45 %. Par ailleurs, il importe de trouver des voies réalistes pour relancer l'économie afghane et appuyer le développement durable en Afghanistan. À cette fin, la communauté internationale doit contribuer à la relance du système bancaire et des activités commerciales afghans et créer les conditions nécessaires au déblocage des avoirs gelés de l'Afghanistan au profit de sa banque centrale. Il importe également de mettre en œuvre les projets prévus en matière d'infrastructures et de connectivité régionale. Nous nous félicitons de l'annonce récente du Groupe de la Banque mondiale concernant la prochaine phase d'appui à l'Afghanistan pour créer des possibilités d'emploi et soutenir les

activités génératrices de revenus, notamment en remettant sur les rails le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud et d'autres projets de connectivité.

Pour sa part, le Gouvernement intérimaire afghan doit également s'acquitter de ses obligations internationales, se conformer aux lois et normes internationales, en particulier en ce qui concerne les droits fondamentaux des femmes et des filles, promouvoir l'inclusion et, surtout, éliminer le terrorisme à l'intérieur et à partir de l'Afghanistan. Le Gouvernement intérimaire a également l'obligation de s'abstenir de menacer la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays voisins et d'autres pays et d'empêcher que des attaques terroristes ne soient commises contre eux depuis le territoire de l'Afghanistan. La violation de ces principes et normes n'est pas dans l'intérêt immédiat ou à long terme de l'Afghanistan.

Le Pakistan considère qu'une collaboration soutenue avec le Gouvernement intérimaire afghan est indispensable pour normaliser la situation en Afghanistan. Nous espérons qu'un consensus pourra être dégagé sur les recommandations formulées par l'Ambassadeur Feridun Sinirlioğlu dans son rapport (voir S/2023/856). Nous devons élaborer une feuille de route réaliste prévoyant des mesures réciproques de la part du Gouvernement intérimaire afghan et de la communauté internationale, qui aboutissent à l'objectif final de la normalisation de l'Afghanistan et de son intégration dans la communauté internationale. Le Pakistan regrette que le Gouvernement intérimaire afghan n'ait pas participé à la deuxième réunion de Doha, organisée par le Secrétaire général. Il s'agit là d'une occasion manquée de collaborer avec la communauté internationale. Le Gouvernement intérimaire afghan et la communauté internationale doivent faire preuve de pragmatisme dans leurs attentes et exigences sur la voie de la normalisation.

Le Pakistan accueillerait favorablement la nomination d'un envoyé spécial pour l'Afghanistan. Toutefois, celui-ci ou celle-ci doit avoir un mandat clair, être acceptable pour le Gouvernement intérimaire afghan et les pays de la région, et être sélectionné(e) à l'issue de consultations avec toutes les parties concernées. Le Pakistan est ouvert à l'idée de créer un groupe de contact international plus restreint, à condition qu'il apporte une valeur ajoutée, qu'il ne remplace pas les formats régionaux existants et qu'il ne fasse pas double emploi avec ces formats. Il doit exclure les auteurs de troubles.

Tout en prenant note du rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2024/196, je dois exprimer

notre déception quant à certaines observations qui sont factuellement incorrectes et qui ne tiennent pas compte du contexte de certaines des évolutions couvertes par le rapport. Il est faux d'affirmer qu'il y a eu des retours forcés à grande échelle d'Afghans sans papiers en provenance du Pakistan, ou qu'il y a eu des retours massifs de réfugiés du Pakistan. En réalité, après que le Pakistan a déclaré son intention d'appliquer ses lois concernant la présence d'étrangers en situation irrégulière et sans papiers sur notre territoire, environ 500 000 Afghans sans papiers ont choisi de rentrer en Afghanistan. Ils n'y ont pas été forcés. En fait, 98 % des personnes qui sont rentrées chez elles l'ont fait sur une base volontaire. Les 2 % d'étrangers qui ont été expulsés sont notamment des personnes impliquées dans des affaires de terrorisme et de contrebande de drogue et dans d'autres crimes, ou des détenus condamnés ayant purgé leur peine d'emprisonnement.

Nous trouvons que l'affirmation contenue au paragraphe 64 du rapport, à savoir qu'il existe « un environnement de protection défavorable au Pakistan », est particulièrement offensante. Le Pakistan a accueilli près de 5 millions de réfugiés afghans pendant plus de 40 ans, ce qui a coûté cher à notre pays et à notre société sur les plans économique, social et de la sécurité, avec peu d'aide de la part de la communauté internationale. Aujourd'hui encore, plus d'un million d'Afghans sans papiers se trouvent toujours au Pakistan. Ils doivent rentrer chez eux immédiatement. Nous avons prévu plusieurs exceptions pour les personnes possédant des cartes d'identité afghanes ou des cartes de preuve d'enregistrement, pour les personnes qui pourraient être vulnérables si elles rentraient chez elles, et pour les plus de 60 000 Afghans que des pays tiers ont proposé d'accueillir mais ne l'ont pas fait depuis plus de deux ans. Jusqu'à présent, nous n'avons pas non plus demandé le retour des 1,4 million de réfugiés afghans enregistrés au Pakistan. Mais si l'ONU estime que l'environnement de protection est défavorable, elle doit immédiatement prendre des dispositions pour organiser rapidement leur rapatriement.

En ce qui concerne les heurts signalés dans les zones frontalières, les échanges de tirs avec les forces de sécurité pakistanaïses ont toujours eu lieu en réponse aux attaques transfrontalières menées par le Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) et les groupes qui lui sont affiliés contre les installations et les postes frontaliers du Pakistan. Nous attendrions de l'ONU qu'elle exhorte le Gouvernement intérimaire afghan à empêcher ces attaques transfrontalières et l'infiltration du TTP et d'autres terroristes sur le territoire pakistanaïse. Ces groupes terroristes comprennent notamment Daech, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan,

Al-Qaïda, et en particulier le TTP et les groupes qui lui sont affiliés, qui sont responsables d'attaques persistantes contre des cibles militaires et civiles pakistanaises. L'incapacité du Gouvernement intérimaire afghan à maîtriser le TTP et les autres groupes terroristes montre qu'il ne contrôle pas pleinement son territoire, contrairement à ce qu'il prétend pour s'assurer une reconnaissance internationale. Il faudrait que l'ONU enquête pour déterminer comment le TTP se procure du matériel militaire de pointe et des armes sophistiquées et identifier les sources de son financement, qui l'aident à entretenir ses 50 000 combattants et leurs familles et à poursuivre ses opérations terroristes.

J'ose croire que le Conseil se joindra au Pakistan pour exiger du Gouvernement intérimaire afghan qu'il mette fin à ses relations avec le TTP et l'empêche d'avoir les coudées franches pour perpétrer des attaques transfrontières contre le Pakistan et d'autres voisins. Si rien n'est fait, le TTP, appuyé par Al-Qaïda et des États parrains, pourrait bientôt représenter une menace terroriste pour le monde.

Le mandat de la MANUA ne couvre pas les questions liées au terrorisme. Or, le terrorisme à l'intérieur et en provenance de l'Afghanistan constitue le principal obstacle à la normalisation en Afghanistan. Les organisations terroristes présentes dans le pays sont une menace pour la sécurité de chacun des voisins immédiats de l'Afghanistan. La lutte contre le terrorisme doit être au premier rang des priorités de toute feuille de route concernant la collaboration avec le Gouvernement intérimaire afghan.

L'Afghanistan, de l'autre côté de notre frontière commune, est notre plus proche voisin. Le Pakistan et son peuple ont énormément souffert des quatre dernières décennies de conflit et de guerre civile dans ce pays. Pourtant, le Pakistan reste pour le peuple afghan la principale source d'aide humanitaire, de commerce et d'appui au développement. Nous continuerons de lui apporter ce soutien. Les destins respectifs du Pakistan et de l'Afghanistan sont liés. La paix, la sécurité et la prospérité en Afghanistan ont valeur d'impératif pour le Pakistan.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Iravani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance publique d'information. Je remercie également M<sup>me</sup> Otunbayeva, Représentante spéciale, de son exposé éclairant. Nous prenons note des observations de M<sup>me</sup> Gailani.

La situation en Afghanistan reste difficile en dépit des efforts déployés par l'ONU et des mesures prises par les

autorités de facto. Dans son dernier rapport (S/2024/196), le Secrétaire général estime qu'environ 23,7 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, auront besoin d'aide humanitaire en 2024. La fragilité économique dont souffraient 65 % des foyers en 2023 continue de contribuer à une insécurité alimentaire aiguë.

Des problèmes comme le terrorisme, le trafic de drogue et la déficience des contrôles aux frontières persistent, compromettant la stabilité de l'Afghanistan et de ses voisins. La menace des groupes terroristes inquiète les pays voisins. Malheureusement, les autorités de facto ne s'acquittent toujours pas de leur obligation de combattre le terrorisme.

En tant que voisin immédiat, l'Iran rencontre encore des problèmes liés à l'immigration clandestine. L'afflux de millions d'Afghans en Iran est un fardeau pour notre pays, déjà frappé de sanctions. Hélas, la communauté internationale et les pays à titre individuel ne s'en soucient pas beaucoup. Par ailleurs, l'Iran se voit refuser l'accès au matériel de surveillance des frontières même le plus élémentaire sous le prétexte des sanctions. Cela souligne les priorités et préoccupations divergentes des pays voisins et de la communauté mondiale en ce qui concerne l'Afghanistan.

Dans le même temps, les autorités de facto n'œuvrent pas en faveur d'une véritable inclusion ethnique et politique. Elles préfèrent imposer aux femmes et aux filles des restrictions encore plus strictes, qui limitent leurs possibilités d'éducation. En outre, le rapport de l'ONU le confirme, les attaques se poursuivent contre les minorités, telles que les chiites hazara.

Comme réaffirmé à la conférence des envoyés spéciaux qui s'est tenue récemment à Doha, il faut impérativement maintenir un dialogue international constant avec les autorités de facto afin de remédier aux problèmes qui se posent et d'améliorer les conditions qui règnent en Afghanistan. À cet égard, l'Iran salue l'action du Secrétaire général et son initiative de renforcer ce dialogue en adoptant une approche plus cohérente, plus coordonnée et plus structurée.

Nous soulignons qu'il importe de faire primer et d'aborder avec soin les préoccupations légitimes des pays voisins dans toutes les initiatives de dialogue avec les autorités de facto. Il s'agit notamment de la mise en place d'un gouvernement inclusif, de la défense des droits de tous les groupes ethniques, de la lutte contre les groupes terroristes, de la prévention de l'immigration clandestine et de l'élimination de la production et du trafic de stupéfiants. Ces préoccupations sont traitées en partie dans l'évaluation indépendante (voir S/2023/856), qui met l'accent sur les points positifs et recommande un dialogue cohérent avec les autorités de facto.

La formation d'un gouvernement inclusif en Afghanistan pourrait contribuer au règlement de nombreux problèmes, notamment en faisant cesser les conflits et en réduisant le nombre d'Afghans qui vont chercher refuge dans les pays voisins. Elle jetterait les bases d'un rétablissement de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan et faciliterait la protection des droits humains, en particulier ceux des femmes. L'Iran verrait la marque essentielle d'un gouvernement inclusif dans l'amélioration des conditions de vie de la population afghane et le retour des réfugiés, sachant que la situation en la matière a malheureusement empiré ces deux dernières années, ce qui n'est pas sans nous causer d'importantes difficultés.

De leur côté, les autorités de facto exigent de la communauté internationale une souveraineté renforcée, la levée des sanctions et une reconnaissance mondiale. Pour cela, nous estimons qu'il faut une feuille de route détaillée qui donne des explications pour chaque étape et prévoit des mesures concrètes de réciprocité pour chaque effort consenti par les autorités de facto.

L'Iran reste résolument déterminé à collaborer étroitement avec les pays voisins, les partenaires concernés

et l'ONU pour promouvoir une instauration durable de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle central dans la quête de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Nous réaffirmons notre plein appui à la Mission et à la Représentante spéciale dans l'exécution de leur mandat. Compte tenu de la situation, la MANUA a besoin d'un mandat solide pour prêter assistance au peuple afghan et œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité dans le pays.

Enfin, l'aide humanitaire doit demeurer impartiale et inconditionnelle afin que les Afghans reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Toute politisation ne fera que nuire à la population afghane, qui dépend de cette aide pour survivre.

Il est tout aussi crucial que les sanctions ne sapent pas les efforts déployés en vue de revitaliser l'économie afghane, alors que le Secrétaire général a demandé plusieurs fois des mesures pour qu'elle dispose d'oxygène. Par conséquent, les avoirs gelés doivent être restitués en totalité, sans politisation ni conditions.

*La séance est levée à midi.*